



L'héraldique à Québec

Marc Beaudoin (0751)

Une bande de l'ancienne France

Le promeneur un peu curieux du décor des édifices du XIX^e siècle sur la Grande Allée Est peut remarquer deux armoiries presque identiques sculptées sur la façade latérale de l'hôtel du Parlement (Figure 1) et sur une tour du Manège militaire (Figure 2).

Ces édifices furent construits entre 1877 et 1888, selon les plans de l'architecte Eugène-Étienne Taché qui utilisa le langage héraldique pour présenter les personnages de notre histoire ancienne et même contemporaine.

À l'hôtel du Parlement, le décor héraldique de la façade de l'aile Saint-Louis est concentré autour de la porte du pavillon central. Dans une brochure de 1897, Ernest Gagnon écrit

les panoplies placées au-dessus de l'entrée [...], contiennent, sculptées en haut relief, les armes des deux premiers lieutenants-gouverneurs de la Province sous le régime de la Confédération: sir Narcisse-Fortunat Belleau¹ et l'honorable René-Édouard Caron.

L'auteur ajoute *L'écusson de M. Caron est surmonté d'une fleur de lis; la devise est «Suaviter in modo, fortiter in re² [Douceur dans la manière, fermeté dans l'action]». Nous trouvons dans le *Bulletin de recherches historiques* la description des armes, sans le cimier, de René-Édouard Caron: *d'argent à la bande d'azur semée de fleurs de lis d'or³*. Édouard-Zotique Massicotte reprend ce blasonnement dans le second volume de l'*Armorial du Canada français*⁴. Ces armoiries sont aussi reproduites en couleur dans *L'histoire du Québec à travers ses lieutenants-gouverneurs*⁵, pour illustrer le chapitre sur le second représentant de la reine Victoria au Québec.*

René-Édouard Caron est né à Sainte-Anne-de-Beaupré le 21 octobre 1800 du mariage d'Élisabeth Lessard et d'Augustin Caron. Son père est un cultivateur aisé qui fut député à la chambre d'Assemblée du Bas-Canada.



Figure 1. Armoiries de René-Édouard Caron, façade de l'aile Saint-Louis, hôtel du Parlement de Québec. Photo fournie par l'auteur.



Figure 2. Armoiries de sir Adolphe-Philippe Caron, façade du Manège militaire de Québec. Photo fournie par l'auteur.

1. Les armoiries de sir Narcisse-Fortunat Belleau seront étudiées dans une prochaine chronique.
2. GAGNON, Ernest. *Le Palais législatif de Québec*, Québec, C. Darveau, 1897, p. 44.
3. G. E. [GAGNON, Ernest]. «Armes des lieutenants-gouverneurs de la province de Québec», *Bulletin de recherches historiques*, Lévis, vol. 5, mai 1899, p. 74.
4. MASSICOTTE, Édouard-Zotique, et Régis ROY. *Armorial du Canada français*, deuxième série, Montréal, 1918, p. 131.
5. LEMIEUX, Frédéric, Frédéric BLAIS et Pierre HAMELIN. *L'histoire du Québec à travers ses lieutenants-gouverneurs*, Québec, Publications du Québec, 2005, p. 71.

Il est le descendant de Robert Caron, marié à Québec le 25 octobre 1637 à Marie Crevet, fille de Pierre⁶ et Marie Le Mercier. Leur acte de mariage ayant été reconstitué de mémoire à la suite de l'incendie de la chapelle Notre-Dame-de-la-Recouvrance et des registres paroissiaux le 15 juin 1640, certains détails, dont les noms et origines des mariés, n'ont pas été retracés.

Parmi les hypothèses sur l'origine de Robert Caron, l'une d'elles le relie à une famille Caron, en Brabant (Belgique), recensée dans l'*Armorial général* de Jean-Baptiste Rietstap, avec les armoiries suivantes: *d'argent à la bande d'azur semée de fleurs de lis d'or. Cimier, un vol banneret chaque aile aux armes de l'écu*⁷. Cette hypothèse et l'apparente similitude des armoiries inciteront Gabriel Drouin, de l'institut généalogique éponyme, à les retenir pour justifier le droit aux armes de René-Édouard Caron pour ces clients dont il avait établi une filiation avec l'ancêtre Robert Caron⁸. Et pourtant, nos recherches nous amènent à croire que les armoiries attribuées à Caron ont été conçues après sa mort en 1876 et qu'aucun membre de la famille Caron n'a utilisé d'armoiries avant leur création par Taché⁹.

La carrière politique de René-Édouard Caron débute avec son élection au conseil municipal de Québec en 1833. Puis il en devient le deuxième maire, fonction qu'il occupera de 1834 à 1837 et de 1840 à 1846. Caron est aussi député de la Haute-Ville de Québec à la chambre d'Assemblée du Bas-Canada de 1834 à 1836, puis il devient conseiller législatif de 1837 à 1838 et de 1841 à 1857. Il sera l'orateur [président] du Conseil de 1843 à 1847. Caron fut membre des ministères La Fontaine-Baldwin (1848–1851) et Hincks-Morin (1851–1854) en tant qu'orateur du conseil législatif. En 1853, il est nommé juge de la Cour supérieure du Bas-Canada, puis juge de la Cour du banc de la reine, de 1855 à 1873. Caron est l'un des trois commissaires chargés par Georges-Étienne Cartier de la codification des lois civiles du Bas-Canada en 1859. Le nouveau *Code civil du Bas-Canada* entrera en vigueur le 1^{er} août 1866. Caron devient, le 17 février 1873, le deuxième lieutenant-gouverneur de la province de Québec, fonction qu'il occupera jusqu'à son décès à Québec, le 13 décembre 1876. Le pape Pie IX l'avait fait chevalier grand-croix de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, en 1875.

6. JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec: des origines à 1730*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, p. 199.

7. RIETSTAP, Jean-Baptiste. *Armorial général, précédé d'un dictionnaire des termes du blason*, deuxième édition refondue et augmentée, Gouda, G.B. van Goor Zonen, 1884, vol. 1, p. 376.

8. DROUIN, Gabriel. *Vos armoiries complétées et expliquées par le Traité d'art héraldique + Armoiries produites par l'Institut généalogique Drouin (14 dossiers)*, [Cédérom], Longueuil, Éditions historiques et généalogiques Pepin, 2010, «Dossier J. René Ouimet».

9. Durant son séjour à Spencer Wood, aujourd'hui parc du Bois-de-Coulange, résidence des lieutenants-gouverneurs, Caron utilisait un papier portant le monogramme REC surmonté d'une fleur de lis. (BANQ, Centre d'archives de Québec. Fonds René-Édouard Caron, P26.)

Il avait épousé, le 16 septembre 1828 dans la cathédrale Notre-Dame-de-Québec, Marie-Vénérande-Joséphine Deblois, fille de Joseph et Marie-Vénérande Ranvoyzé. Trois des enfants du couple leur survivront¹⁰:

- **Marie-Elmire-Corinne Caron** épouse, le 20 mai 1879, Charles Fitzpatrick qui sera juge en chef de la Cour suprême du Canada (1906–1918) et le douzième lieutenant-gouverneur du Québec (1918–1923);
- **Marie-Louise-Joséphine Caron** épouse, le 23 juin 1862, le juriste Jean-Thomas Taschereau. Le couple aura sept enfants, dont Louis-Alexandre Taschereau, premier ministre du Québec (1920–1936);
- **sir Adolphe-Philippe Caron**, né le 24 décembre 1843 à Québec, épouse, le 25 juin 1867, Alice Baby de Ranville, fille de Charles-François-Xavier, conseiller législatif à Québec, et Clotilde Pinsonneault, le couple a eu deux enfants: Adolphe De Blois Caron et Alice Caron. Député conservateur de la circonscription fédérale de Québec de 1873 à 1891, puis de Rimouski de 1891 à 1896, Adolphe-Philippe Caron sera le ministre de la Milice et de la Défense de 1880 à 1892. Il sera fait chevalier de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges le 25 août 1885. Il décédera le 20 avril 1908 à Montréal¹¹. L'article sur sir Adolphe-Philippe Caron dans *Genealogical and Heraldic History of the Colonial Gentry*, nous apprend qu'en 1891, il résidait sur la rue Daly à Ottawa, qu'il était membre des clubs Toronto et Rideau et qu'il avait été vice-président de la Literary and Historical Society of Quebec en 1867.

Ce sont les armoiries de sir Adolphe-Philippe Caron qui sont sculptées sur la façade du Manège militaire de Québec. Ici, Eugène-Étienne Taché a voulu marquer aux armes des ministres en fonction lors de la construction de l'édifice entre 1883 et 1888: le ministre des Travaux publics sur la tour est, et le ministre de la Milice et de la Défense sur la tour ouest. L'architecte renouait ainsi avec l'ancienne tradition de marquer aux armes du commandeur d'ouvrage la construction qu'il avait payée.

Au cours de nos recherches sur les armoiries du lieutenant-gouverneur et de son fils, nous avons trouvé, sur le site de l'association Les Amis du Vieux Bouthéon¹², le sceau (Figure 3) de Mathieu de Bourbon, dit le Grand Bâtard de Bourbon, l'un des fils naturels de Jean II, duc de Bourbon (1426–1488), connétable de France, et Marguerite de Brunant, qui fut propriétaire du château de Bouthéon de 1486 à sa mort en 1505; il n'eut pas de descendance légitime. Le grand bâtard de Bourbon porte: *d'argent à la bande de Bourbon (d'azur*

10. BONENFANT, Jean-Charles. «CARON, RENÉ-ÉDOUARD», *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Université Laval; Toronto, Université de Toronto, 1972, vol. 10, p. 144–149.

11. BERNIER, Serge, et Pauline DUMONT-BAYLISS. «CARON, sir ADOLPHE-PHILIPPE», *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Université Laval; Toronto, Université de Toronto, 1994, vol. 13, p. 185–188.

12. Commune d'Andrézieux-Bouthéon, département de la Loire, région Auvergne-Rhône-Alpes.

semé de fleurs de lis d'or chargé d'une bande de gueules); cimier: un phénix dans les flammes¹³.

Mathieu de Bourbon fut conseiller et chambellan des rois Charles VIII (1483–1498) et Louis XII (1498–1515). Ce dernier le nomma gouverneur de Picardie, en récompense de ses faits d'armes. Le grand bâtard de Bourbon se distingua lors des guerres d'Italie. Il fut aussi membre de la garde rapprochée du roi Charles VIII. Celui-ci lui donna la charge d'amiral de Guyenne, ainsi que de gouverneur et capitaine général de cette province.

Par ailleurs, nous avons aussi trouvé dans l'*Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de Bourbon*, de Nicolas-Louis Achaintre, que la branche des Bourbon-Lavedan, qui s'éteindra en 1741, était issue de Charles, bâtard de Bourbon (mort en 1502), un autre fils naturel de Jean II de Bourbon et Jeanne Louise d'Albret. Cette branche portait les mêmes armes que Mathieu de Bourbon¹⁴.



Figure 4. Armoiries des ducs de Bourbon (XIV^e–mi XV^e siècles). https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/c/ce/CoA_Dukes_of_Bourbon_ancien_%28chivalric%29.svg.

ajouter une brisure de bâtardise. Cette brisure, qui marquait les armes du bâtard et de ses descendants, pouvait être une barre,



Figure 3. Sceau de Mathieu de Bourbon, dit le Grand Bâtard de Bourbon. www.bouthéon.com/.

Rappelons ici que les premiers ducs de Bourbon portaient: *d'azur semé de fleurs de lis d'or à la bande de gueules*. La Maison capétienne de Bourbon est issue du mariage en 1272 de Robert de Clermont (1256–1317), sixième et dernier fils de Louis IX (saint Louis) et Marguerite de Provence, avec Béatrice de Bourgogne, l'héritière de la seigneurie de Bourbon.

Dans l'Ancien Régime, le bâtard, l'enfant né hors du légitime mariage d'un noble, pouvait, s'il était reconnu par son père, porter le nom et les armes de la famille, mais il devait y

une traverse, un bâton péri¹⁵, une bordure composée ou encore les armoiries familiales condensées sur une pièce honorable¹⁶. C'est le cas des armes de Mathieu de Bourbon comme le montre son sceau (Figure 3), où les armes de la Maison de Bourbon (Figure 4) sont placées sur une bande.

Encore ici, les archives sont avares sur la démarche de Taché. Mais l'indéniable similitude entre les armes du second lieutenant-gouverneur avec le sceau du grand bâtard de Bourbon est trop évidente pour ne pas affirmer que Taché s'en est largement inspiré pour créer les armoiries de Caron. D'autant plus que Taché ne respecte pas la règle héraldique voulant que les meubles chargeant une bande soient posés dans le sens de celle-ci, comme un saumon remonte une rivière. Or, la bande semble avoir été taillée dans l'écu des armes primitives des rois de France. Et même le cimier rappelle la fleur de lis posée sur le heaume du roi de France dans les armoriaux du Moyen Âge (Figure 5). Peut-être Taché a-t-il voulu ainsi rappeler aux passants que notre histoire remonte aussi à la France de saint Louis et de Philippe Auguste?

En conclusion, nos recherches sur les armoiries de René-Édouard Caron nous incitent à croire que Taché a voulu distinguer l'un des auteurs du Code civil du Bas-Canada en lui concevant des armoiries inspirées des anciennes armes de France. C'est pourquoi, afin de bien refléter la création de Taché telle qu'il a voulu qu'elle soit sculptée sur les murs de l'Assemblée nationale et reproduite dans les publications de son époque, les armoiries de Caron doivent être blasonnées comme suit: *d'argent, à la bande d'azur semée de fleurs de lis d'or en pal*. Les armes de Caron ont d'abord été créées pour orner les murs de l'hôtel du Parlement de Québec; elles ont été tout naturellement reprises pour son fils au Manège militaire. Ce qui semble être l'un des rares cas de transmission d'armoiries dessinées par Taché.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse: marc.beaudoin@videotron.ca



Figure 5. Armoiries de Charles V de France. Extrait de l'Armorial de Gelre. https://commons.wikimedia.org/wiki/Armorial_de_Gelre#/media/File:Gelre_Folio_46r.jpg.

13. Les amis du vieux Bouthéon www.bouthéon.com/ (consulté le 26 février 2016).

14. ACHAINTE, Nicolas-Louis. *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de Bourbon*, Mansut Fils, Paris, 1825, vol. 1, p. 455 <http://gallica.bnf.fr/> (consulté le 26 février 2016).

15. Sorte de cotice alésée posée en barre pour distinguer une branche bâtarde.

16. BOUDREAU, Claire. « Armoiries des enfants naturels et brisures de bâtardise », *L'Ancêtre*, vol. 35, n° 284, été 2008, p. 77.